

**COMMUNE DE RENAISON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date : 18 décembre 2023**

**Objet : Révision des tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 - Tarifs des locations de salles et autres tarifs**

**N° 2023-12-18/07**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de décembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22      Présents : 18      Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Carole SYLVESTRE, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Marie-Françoise DESORMIERE, Céline JANDARD.

Absents : Salim DJELLAB

Absents excusés : Mmes Séverine BESSON, Magali RAMIREZ, et M. Dominique MUZELLE

Procurations : Mme Séverine BESSON à Mme Carole SYLVESTRE, Mme Magali RAMIREZ à Mme Béatrice DESPIERRE, M. Dominique MUZELLE à M. Laurent BELUZE

Date de convocation du Conseil municipal : 12 décembre 2023.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie SIVET

Madame Monique REMONTET, Conseillère Municipale, invite l'assemblée délibérante à procéder à l'examen des différents tarifs communaux.

Elle précise que les tarifs portant sur les locations de salle sont revus suite aux propositions faites par la Commission bâtiments - vie associative.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Fixe les tarifs tels qu'ils sont indiqués sur le document intitulé « Tarifs Communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 » annexé à la présente,
- Approuve le règlement d'utilisation des locaux communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 joint en annexe.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Renaison, le 19 décembre 2023

La Secrétaire de Séance,  
Aurélie SIVET

Le Maire,  
Laurent BELUZE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20231218-2023-12-18\_07-05E

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Affichage : 21/12/2023

Le Maire, Laurent BELUZE

